

Arrêté n° 22/096/CM

Désignation des membres du Conseil de Développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence au titre du Collège des Citoyens

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, la composition du Conseil de développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence, devant respecter la parité hommes/femmes et refléter la population du territoire telle qu'issue du recensement, dans ses différentes classes d'âges ;
- La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique qui prévoit un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement prévu à l'article L. 5211-10-1 et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public ;
- La délibération N° HN 001-8065/20/CM du 9 juillet 2020 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence portant élection de Madame Martine Vassal en qualité de Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération N° FBPA 154-9256/20/CM du 17 décembre 2020 concernant les modalités de composition et d'organisation du Conseil de Développement de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, ainsi que son règlement intérieur.

CONSIDÉRANT

- Que la Métropole affirme l'intérêt d'une participation de la société civile à la réflexion sur le devenir d'Aix-Marseille-Provence ;
- Que la Métropole souhaite faire du Conseil de développement une instance privilégiée de concertation sur son territoire ;
- Que la Métropole organise une représentation diversifiée des membres de son Conseil de développement (parité, représentativité territoriale, variété des profils socio-économiques) ;

- Que la Métropole affirme sa volonté que le Conseil de développement contribue pleinement à la participation citoyenne en créant un collège spécifique de citoyens ;
- Que la Métropole souhaite une activité renforcée du Conseil de développement, en particulier grâce à un dialogue étroit avec les élus, une charte d'engagement des membres, une animation dynamique pour élaborer les avis et une diffusion large de ses productions ;
- Que 367 citoyens ont fait acte de candidatures à l'appel lancé par la Métropole du 26/01/2022 au 21/02/2022 ;
- Que le cabinet indépendant NICAYA Conseil a procédé à une sélection de 60 personnes en fonction de leur motivation et pour être représentatives de la population métropolitaine en terme de sexe, d'âge et de catégories socio-professionnelles.

ARRÊTE

Article 1 :

Sont désignés membres du Conseil de développement au titre du Collège des Citoyens :

NOM	PRÉNOM	CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLES	COMMUNE
ALARY	Amina	Employé	13015 Marseille
AUTRAN	Jacques	Retraité	13600 La Ciotat
BARQUIN	Sara	Etudiant, en formation professionnelle, apprenti	13014 Marseille
BARRAL	Michèle	Retraîtée	13090 Aix-en-Provence
BERQUÉ	Pascal	Retraité	13006 Marseille
BOSREDON-CAUSSIN	Annie	Retraité	13420 Gémenos
BOSSARD	Nathalie	Cadre et profession intellectuelle supérieure	13450 Grans
BOUAKKAZ	Nadia	Employé	13780 Cuges-les-Pins
BRUN	Enzo	Etudiant, en formation professionnelle, apprenti	13005 Marseille
CALLEA	Sauveur	Retraité	13109 Simiane-Collongue
CASTEL-AUDOY	Léa	Profession intermédiaire	13007 Marseille
CASTELOT	Hadja	Employé	13920 Saint-Mitre-les-Remparts
CHAUVIN	Marie	Profession intermédiaire	13006 Marseille

CHAZEAU-MURA	Nicolas	Cadre et profession intellectuelle supérieure	13120 Gardanne
CICCIA	Kenza	Profession intermédiaire	13015 Marseille
CIRY-NIVET	Aline	Etudiant, en formation professionnelle, apprenti	13430 Eyguières
CLEYMAND	Mathieu	Employé	13014 Marseille
CRAUCHET	Laurent	Profession intermédiaire	13530 Trets
CRISTALLO	Laurence	Employé	13013 Marseille
DAVIOT	Aurélien	Cadre et profession intellectuelle supérieure	13400 Aubagne
EKSZTEROWICZ	Marion	Employé	13008 Marseille
ESCLATINE	Clara	Etudiant, en formation professionnelle, apprenti	13100 Aix-en-Provence
GARNIER	Daniel	Retraité	13006 Marseille
GARRET	Michel	Retraité	13001 Marseille
GASPARINI	Magali	Profession intermédiaire (agent des impôts)	13009 Marseille
GAUTIER	Elisabeth	Cadre et profession intellectuelle supérieure	13580 La Fare-les-Oliviers
GAUVIN	Jean-Louis	Retraité	13090 Aix-en-Provence
GHELAMI	Yannis	Employé	13011 Marseille
GIRE	Eléonore	Employé	13450 Grans
GRELAIT	Jean-Noël	Sans activité professionnelle	13008 Marseille
HEURE TRAMIER	Julien	Employé	13006 Marseille
HURON	Sylvie	Retraité	13006 Marseille
LAIR	Julien	Employé	13010 Marseille
LARBI	Rachida	Profession intermédiaire	13014 Marseille
LEFORT	Nicolas	Sans activité professionnelle	13112 La Destrousse
MACCOTTA	Sylvain	Retraité	13008 Marseille

MARTIN	Nathalie	Profession intermédiaire	13920 Saint-Mitre-les-Remparts
MARTIN	Thierry	Retraité	13450 Grans
MATHIEU	Marie-José	Retraité	13012 Marseille
MICHEL	Alain	Retraité	13530 Trets
MOUMENE	Zohra	Sans activité professionnelle	13140 Miramas
ONFROY	Arlette	Retraité	13820 Ensues-la-Redonne
PERRET	Christopher	Employé	13007 Marseille
POLLET	Marie-Eve	Employé	13820 Ensues-la-Redonne
POMORSKI	Delphine	Profession intermédiaire	13008 Marseille
RAPP	Jimmy	Entrepreneur	13100 Aix-en-Provence
REFFET	Frédérique	Cadre et profession intellectuelle supérieure	13790 Rousset
REGIS	Frédéric	Cadre et profession intellectuelle supérieure	13290 Aix-en-Provence
REVENKO	Alexandre	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	13250 Saint-Chamas
REY	Nadège	Employé	13680 Lançon-Provence
RICART	Laure-Ella	Profession intermédiaire	13005 Marseille
RICHARD	Olivier	Employé	13127 Vitrolles
ROCHE	Alix	Retraité	84120 Pertuis
RODRIGUEZ	Gaëtan	Etudiant, en formation professionnelle, apprenti	13015 Marseille
RUTILI	Isabelle	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	13820 Ensues-la-Redonne
TEYSSIÉ	Clément	Sans activité professionnelle	13008 Marseille
VAN DEN BUSSCHE	Rémy	Agriculteur exploitant	13006 Marseille
VERNAY CHAOUCH	Karine	Cadre et profession intellectuelle supérieure	13100 Aix-en-Provence
VIDAL	Claude	Retraité	13006 Marseille

YOUNSI	Sabrina	Employé	13007 Marseille
--------	---------	---------	-----------------

Article 2 :

Conformément au règlement intérieur, les désignations du présent arrêté ainsi que le mandat des membres du Conseil de développement prendront fin au prochain renouvellement général du Conseil de la Métropole.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Service de la Métropole Aix-Marseille-Provence est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 30 mars 2022

Martine VASSAL

Reçu en Contrôle de légalité le 30 mars 2022